



**CO'giter**

# Ils se déplacent autrement

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les résidents de la métropole de - de 18 ans et de + de 65 ans bénéficient de la gratuité des transports sur le réseau TaM. Une mesure écologique et solidaire engagée il y a un an, avec la phase 1 de la gratuité, qui permet à l'ensemble des habitants de voyager gratuitement le week-end et de voir leurs abonnements TaM baisser de 10 %. Fin 2023, la gratuité sera totale, toute la semaine, pour les habitants de la métropole. Parallèlement, des aides favorisant l'achat de vélos électriques et des solutions comme l'autopartage permettent de rouler plus vert tout en faisant des économies. Un nombre croissant de personnes changent ainsi leurs modes de déplacement. Ils ont testé et adopté ces moyens de transport alternatifs. Ils nous en parlent.

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)

# 176,40 €

**PAR AN**

C'EST LA SOMME QU'ÉCONOMISENT LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AVEC LA GRATUITÉ DU RÉSEAU TAM.

# Bus et tramway gratuits : mode d'emploi

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, un Pass gratuit supplémentaire est offert aux habitants de la métropole. Après le Pass week-end gratuit mis en place il y a un an, les Pass - de 18 ans et + de 65 ans permettent à ces derniers de voyager gratuitement à bord des bus et des tramways TaM toute la semaine.

## Comment obtenir un Pass gratuit ?

Les Pass gratuits nécessitent une demande préalable avec présentation d'un justificatif de domicile, qui peut être formulée depuis l'appli **M'Ticket** (scanner QR code ci-contre), depuis le site **tam-voyages.com** ou en **Espace Mobilité**. Cette demande,

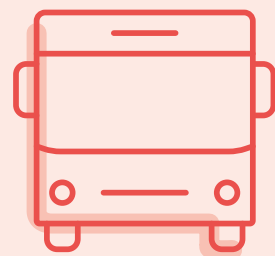


sous réserve de validation, donne lieu à la création du Pass gratuit, disponible sur smartphone pour une version 100 % mobile ou sur carte TaM.

## Quels documents fournir ?

Pour toutes demandes, les pièces justificatives suivantes sont à fournir :

- **une pièce d'identité** du futur détenteur du Pass gratuit,
- **un justificatif de domicile,**
- **une autorisation parentale** pour les mineurs âgés de 3 ans à 17 ans.



## Dois-je valider mon billet ?

Oui. Tout titre de transport, payant ou gratuit, doit être validé à la montée à chaque trajet. En cas d'absence de titre, l'amende est de 72 euros. Pour une non validation, elle est de 45 euros.

Le titre de transport vaut assurance et couvre la responsabilité civile. Il permet aussi d'évaluer la fréquentation des lignes et d'ajuster l'offre de transport.

[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)



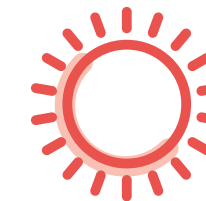
## Génération gratuite

Les moins de 18 ans qui bénéficient de la gratuité depuis le 1<sup>er</sup> septembre ne la perdront pas à leur majorité. Cette dernière se poursuivra jusqu'à la mise en œuvre de la gratuité pour tous fin 2023. Pour entrer dans la Génération gratuite, il suffit de demander le Pass - de 18 ans gratuit avant son 18<sup>e</sup> anniversaire. Ils pourront ainsi continuer à bénéficier de la gratuité 7 jours sur 7 au-delà de leurs 18 ans, sous réserve de fournir un justificatif de domicile dans la métropole.



© C. Ruiz

# Ils disent oui à la gratuité



**Jacou** **Zahi et Joëlle** : Nous bénéficions du Pass gratuité week-end depuis qu'il est sorti en septembre 2020. Nous n'avons pas de voiture, mais des vélos, et comme nous bougeons beaucoup le week-end, nous utilisons le réseau des transports pour aller en ville, à la mer et dans l'arrière-pays. En semaine, un carnet de 10 voyages nous suffit. Pour nos sorties le week-end, le Pass gratuité est franchement intéressant. Cela nous permet d'économiser de l'argent.



**Montpellier** **Aline** : Je suis ravie de la mise en place de cette gratuité qui est une bonne chose. J'achetais des cartes 10 voyages pour prendre le bus mais elles sont vite épuisées. Je pense aussi aux familles qui ont des enfants au collège ou au lycée et pour lesquelles le transport faisait vite un budget. Je descends en ville régulièrement pour amener ma petite-fille à l'école et faire des courses. En attendant la ligne 5 de tramway dans mon quartier, j'irai plus souvent en bus qu'en voiture en périphérie.

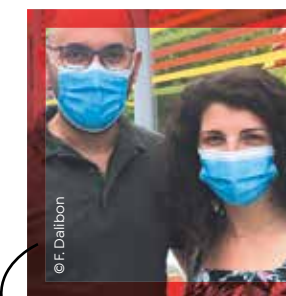
**Montpellier** **Victor** : En tant qu'ado, je trouve que la gratuité des transports est plutôt une bonne décision. J'espère que cela pourra être étendu à tout le monde ensuite. Je suis content de pouvoir en profiter. Je suis collégien et je ne me déplace qu'à pied ou en tramway. Je fais aussi du vélo mais en pratique sportive et je vois qu'il y en a de plus en plus en ville. Prendre le tramway sans payer, c'est beaucoup plus simple et c'est important pour lutter contre le réchauffement climatique.

**Pérols** **Marie-Thérèse** : Je n'ai plus de voiture depuis 2017. Je me déplace avec les transports en commun. Le samedi matin pour aller au marché, je prends le mini-bus à la demande que je réserve la veille en téléphonant au service Résa'TaM. Pour mes autres déplacements, je combine le bus à la demande et le tramway. Les transports en commun étaient déjà gratuits le week-end, maintenant c'est toute la semaine pour les personnes de mon âge.

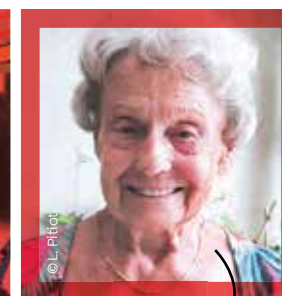
**Clapiers** **Jules** : J'habite à Clapiers et je rentre en 1<sup>re</sup> au lycée Frédéric-Bazille à Montpellier. Je prends le bus tous les jours et le tramway assez souvent. Cette gratuité permet de faire des économies car j'étais abonné avec le forfait jeune de la TaM et en plus cela enlève le stress de l'oubli de la carte. Donc cette gratuité m'arrange bien et je pense que cela va aussi dépanner beaucoup de gens qui n'ont pas trop les moyens de payer. Cela va dans le bon sens sur le plan écologique.

# 98 000

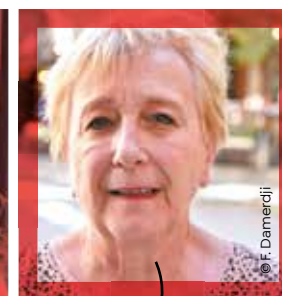
**Pass gratuité ont été réalisés depuis le 5 septembre 2020. 22 200 Pass - 18 ans et + 65 ans ont déjà été créés depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.**



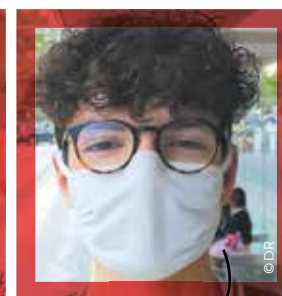
**Zahi**, 36 ans, agronome  
**Joëlle**, 34 ans, coordinatrice évènementiel



**Marie-Thérèse**, 89 ans, retraitée du secteur bancaire



**Aline**, 69 ans, retraitée du secteur commercial



**Victor**, 14 ans, élève au collège Les Aiguères à Montpellier



**Jules**, 16 ans, élève au lycée Frédéric-Bazille à Montpellier

# Vélos électriques Des aides prolongées

Face à l'engouement suscité par le vélo et pour inciter les habitants à adopter des mobilités douces, la Métropole a fait le choix de prolonger jusqu'au 31 décembre ses aides financières pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE).

## L'AIDE DE LA MÉTROPOLE

La Métropole a prolongé son aide à l'achat d'un vélo électrique (500 euros maximum pour un vélo neuf, 200 euros pour un vélo d'occasion et 200 euros pour un kit d'électrification d'un vélo classique), sans conditions de ressources, jusqu'au 31 décembre. Celle-ci est cumulable avec les aides d'autres collectivités et de l'État. Calculez le montant de votre aide sur [montpellier3m.fr/aideveloelec](http://montpellier3m.fr/aideveloelec)



Plus de  
**12 000**  
demandes

D'AIDE ONT DÉJÀ  
ÉTÉ DÉPOSÉES À  
LA MÉTROPOLE



**1150 €**

PEUVENT ÊTRE  
CUMULÉES GRÂCE  
AUX DISPOSITIFS

des différentes collectivités  
et de l'État.

## LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

### État : 200 €

200 euros si votre revenu fiscal par part (quotient familial) ne dépasse pas 13 489 euros, pour l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion ou d'un kit d'électrification pour vélo classique.

[economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique](http://economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique)

### Aide de la Région : Éco-chèque mobilité de 200 €

200 euros si votre revenu fiscal par part (quotient familial) ne dépasse pas 25 660 euros. D'autres aides sont également possibles si l'employeur a mis en place le Forfait mobilités durables.

[lio.laregion.fr/aides-achat-velo](http://lio.laregion.fr/aides-achat-velo)

### Département : Chèque Hérault vélo de 250 €

250 euros si votre revenu fiscal par part (quotient familial) ne dépasse pas 27 086 euros, ou 200 euros si votre entreprise est conventionnée plan de mobilité. Une aide complétée par un bonus de 20 euros pour l'achat d'un siège enfant ou de 50 euros pour une carriole.

[herault.fr/409-mon-velo.htm](http://herault.fr/409-mon-velo.htm)

Pour toutes ces aides, adressez-vous directement à la collectivité concernée.

# Ils ont choisi de pédaler

Pour aller plus vite, pour une meilleure santé, pour la planète, au quotidien ou ponctuellement, ils ont choisi le vélo comme moyen de transport.



© L. Séverac



Les aides financières de la Métropole ont déclenché une ruée sur les deux-roues. « Ce n'est pas un boom, c'est un tsunami, explique Erwin Warmerdam, vélociste à Montpellier. Les acheteurs ne sont plus des cyclistes occasionnels, ils pratiquent au quotidien. »



© F. Damerjil



« On peut quasiment tout mettre dans notre vélo cargo qui est devenu le premier véhicule de la maison pour les sorties quotidiennes » s'enthousiasme Lilianne Teisson.



Le vélobus a vu le jour à Clapiers l'automne dernier à l'initiative des parents d'élèves. Un nouveau concept pour aller à l'école qui, depuis, a été mis en place avec l'aide de Vélocité à Saint-Georges d'Orques, Pignan (photo) et Grabels, mais aussi Montpellier.



© DR



© C. Ruiz

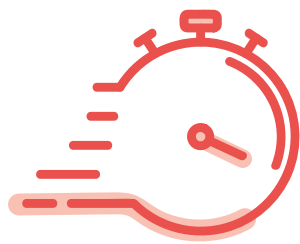


L'atelier associatif Le Vieux Biclou à Montpellier est devenu une institution. D'autres idées ont également émergé telle la Guitoune à vélos (photo). Ce nouveau concept imaginé par Recycle & Vous est une structure d'insertion professionnelle axée sur le vélo.

[renove-montpellier.fr](http://renove-montpellier.fr)

# Des bus plus rapides Ils témoignent

Finis les retards dus aux embouteillages ! Depuis un an, sur certains tronçons des lignes 6, 7, 15, 38, la Métropole a aménagé des couloirs de bus ouverts aux vélos et interdits aux voitures. À la clé : des déplacements plus faciles et plus rapides au quotidien.



## 8 à 9 min

C'EST LE GAIN DE TEMPS MOYEN

sur les 3,5 km des couloirs de bus ouverts aux vélos entre les arrêts « Belvédère » et « Tourterelles » de la ligne 15 (Sabines - Odysseum).



© C. Marson

## 2 à 3 min

C'EST LE GAIN DE TEMPS MOYEN

sur les 2 km des couloirs de bus ouverts aux vélos entre les arrêts « Avenue de Toulouse » et « Saint-Denis » de la ligne 6 (Euromédecine - Pas du Loup).



**Bruno, 56 ans, conducteur sur la ligne 15**

« C'est un vrai confort de conduite, sécurisant ; cette fluidité permet le bon respect des horaires. Des bus sont équipés d'un système anti-collision qui avertit des dangers au moyen d'alertes sonores et/ou visuelles. »



© C. Marson



**Louis, 24 ans, musicien**, emprunte la ligne 7 entre Berthelot et Murié pour des rendez-vous réguliers. « Avant c'était l'enfer, on pouvait rester 20 minutes sur le boulevard Clemenceau à cause des embouteillages. À présent, ça va très vite, je gagne beaucoup de temps. »



© C. Marson



**Raymonde, 69 ans, retraitée**

« Je prends souvent la ligne 6 jusqu'à Château d'O, je récupère le tramway jusqu'à La Paillade. Je suis moins stressée, je sais que je serai à l'heure à mes rendez-vous. C'est chacun sa route, comme le dit la chanson. »



© C. Marson

## Des véhicules partagés

L'autopartage, comme le covoiturage, permet de réduire son impact écologique, de faire des économies et surtout de se faciliter la vie. Témoignage.

### « J'ai mis Modulauto dans ma vie »

« Je n'ai plus de voiture depuis 2017 et j'ai tout de suite souscrit un abonnement auprès de Modulauto, explique Vincent Mallard. J'habite à Malbosc et je travaille à l'Isefac Bachelor aux Échelles de la ville. Mes trajets domicile-travail, je les fais en tram. Mais quand je suis amené à sortir de la ville pour raisons professionnelles, faire des grosses courses ou les loisirs, je prends un véhicule en autopartage. Il y a un large choix de véhicules, de la Fiat 500 cabriolet que je prends pour aller à la plage, au petit utilitaire pour ceux qui ont besoin de volume, en passant par des voitures électriques Zoé ou hybrides. J'ai une station à 150 m de mon domicile et en face de mon lieu de travail. Après une soirée entre amis, quand il n'y a plus de tram, je prends un véhicule pour rentrer chez moi. Il y a des stations Modulauto partout à Montpellier. C'est très pratique, je me sers de l'application sur mon smartphone. La voiture, qui est une charge conséquente dans un budget, ne me coûte presque plus rien. J'ai l'esprit tranquille. Mon plaisir est de faire découvrir l'autopartage. »



**Vincent Mallard,** utilisateur régulier de Modulauto

© C. Marson